



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-039

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 1er avril 2022

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 1er avril à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/03/2022

Date d'affichage 25/03/2022

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 12

Procurations : 2

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU (arrivé à 20H53), Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU.

Étaient absents excusés : Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Véronique BOISARD a donné son pouvoir à Madame Béatrice GUEGAN.

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Florence CHASSÉ a été élue secrétaire de séance.

TRAVAUX CURAGE FOSSÉS 2022

Rapporteur : Pascal LIVENAIS

Présentation de la décision

Comme chaque année, des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie sont à prévoir, plusieurs lieux sont à prévoir :

1-Villaudray/Touffinière 1.2 km

2- Shetland 1 km

3- Hariraie/virage 3.2 km

4- Route de Brielles 500 m

Plusieurs devis ont été réalisés :

	CHAZÉ TP	PIGEON TP	TRAM TP
Travaux curage fossés	17270.40 € TTC	17084.52 € TTC	16586.40 € TTC

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal après étude et validation de la commission voirie de retenir l'entreprise TRAM TP.

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le 01/04/2022

SLOW

ID : 053-215300260-20220401-2022_039-DE

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 1er avril 2022.

Le Maire, Anthony ROULLIER

